

CM du 20 juin 2011
Affaire 3 Programme de vidéoprotection urbaine –année 2011
Intervention de Nathalie Gautier-Medeiros EELV

Sur cette affaire, 2 points sur lesquels je souhaiterais vous « féliciter » :

- Votre sens de la rhétorique : on passe de la méchante vidéosurveillance à la plus acceptable vidéoprotection ; certains usent même du terme de vidéotranquilité, comme Patrick Balkany à Levallois Perret. Votre rhétorique me fait penser à cette crème qu'on utilise quand ça râpe et qui empêche les irritations (!)
- Sarkozy a dit en 2009 qu'il voulait multiplier par 3 les caméras de vidéosurveillance. Bravo, c'est Sarkozy qui va être content, il demande, vous faites !

Hormis ces félicitations quelque peu cabotines , j'ai quand même quelques questions à vous poser.

La 1^{ère}, dont cette délibération ne dit rien (et qui va vous paraître sans doute très terre à terre) : combien ça coûte ?

Cela doit certainement intéresser les Montpelliérains, déjà qu'on les filme à l'insu de leur plein gré, au moins qu'ils sachent à quoi servent leurs impôts.

J'ai repris quelques chiffres sur 3 villes (Strasbourg, Amiens, Levallois-Perret):

- investissement : entre 20000 et 40000€/caméra installée + étude de faisabilité entre 55000€ et 100000€
- fonctionnement sur une base de 20 caméras: maintenance par an (5000€) + masse salariale (moyenne de 5 agents pour 20 caméras fonctionnant 24h/24 soit 150000€)
Soit un total d'environ 1M€ pour les 126 caméras par an, rien qu'en fonctionnement !!

Ce qui attire l'attention : les frais de fonctionnement ont littéralement explosé sur ces 3 villes ; Levallois en tête avec 80% d'augmentation des frais de fonctionnement sur les 4 dernières années !

Est-ce cela que veulent les Montpelliérains ?

2^e question : quelle utilité ? Quelle efficacité ?

Le 1^{er} argument est que la VS a un rôle dissuasif -) contestable puisque les caméras sont facilement visibles pour les surveillés, mais eux les surveillés sont plus difficiles à voir par les surveillants à cause d'un visionnage irrégulier et une trop grande quantité d'informations à traiter. Vous pensez que les délinquants sont vraiment des idiots ? Il suffit aux délinquants de se déplacer !

Selon une enquête britannique, la vidéosurveillance ne résout que 3% des enquêtes policières sur les vols et moins d'un crime n'est résolu pour 1000 caméras.

Enfin il existe un véritable décalage entre l'acte répréhensible et l'intervention in situ, à moins d'avoir aussi un policier sous chaque caméra...

Pour résumer, la facture est salée pour un effet dissuasif minimal.

Vous allez solliciter les subventions du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance, que vous obtiendrez peut-être pour l'installation vu que vous êtes de bons élèves...mais après, qui assumera l'explosion des frais de fonctionnement que je viens de décrire?

Et puis ce qui me fâche vraiment c'est qu'il y a fort à parier que les FIPD destinés à la VS se feront au détriment du financement des structures éducatives. Je préfère quand même des éducateurs de rue, des médiateurs à des caméras ! Au bout du compte, quelle politique de gauche êtes-vous donc en train de mener ?

Est-ce cela que veulent les Montpelliérains ?

3^e question : le comité d'éthique : vous nous dites que vous allez renouveler entièrement le comité d'éthique...normal puisque toutes les associations en ont démissionné : la Ligue des Droits de l'Homme a démissionné du fait de l'opacité.. Le MRAP a suivi et refuse d'y siéger. La Cimade s'est retirée de fait ; elle n'y siège plus depuis des années, dubitative sur le sens même de ce comité d'éthique où il semblerait que les commerçants fassent véritablement la loi...

Est-ce cela que veulent les Montpelliérains ?

Pour conclure : à qui profitent réellement de tels investissements ?

A un certain électorat ?

Aux industriels de la vidéosurveillance qui voient leur CA augmenter de 10%/an ?

Au gouvernement actuel qui par la VS cherche à masquer le manque de policiers sur le terrain ?

Madame Mandroux, en 2009 vous nous aviez affirmé qu'il n'y aurait plus d'installations de nouvelles caméras ; les 2 caméras votées en 2009 répondaient –je vous cite- « à une promesse faite à une personne. » Pourquoi un tel revirement ?

Bien au delà des débats sur l'efficacité de la VS, il est question ici de choix politiques qui ne sont pas acceptables pour nous et que nous refusons de cautionner. Il n'y a pas à transiger, la VS constitue en soi une atteinte à la vie privée et aux droits fondamentaux, qu'une société démocratique ne peut et ne doit laisser faire.

Evidemment nous voterons contre cette délibération, au même titre que les communistes – enfin je l'espère-.

Nathalie Gautier Medeiros